

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-neuf avril, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de SÉES, dûment convoqués et sous la présidence de M. Jean-Yves HUSSEMAINE, Maire de SÉES, se sont réunis au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de leurs délibérations.

Présents : M. HUSSEMAINE Jean-Yves, Maire, Mme LORITTE Valérie, M. DUVAL Rémy, Mme CHOLLET Micheline, M. SAUVAGET Jean-Paul, Mme SUZANNE Annie, M. OLLIVIER Patrick, Mme OLIVIER Elisabeth, M. BARRE Rémi, Adjoints –

M. LELIEVRE Philippe, M. COLLINETTE Lionel, Mme LEBLANC Cécile, M. TIRAND André, Mme LENJALLEY Sylvie, M. TABURET Philippe, Mme GRAPAIN Valérie, Mme BLOYET Fabienne, Mme PERREAUX Isabelle, Mme GRAPAIN Aurore, M. LECOCQ Jean-Claude, Mme LOUVEL Sylvie, Mme VILLIER Nathalie, M. CLEMENCEAU Loïc.

Ont donné pouvoir : M. LEBOEUF Manuel à M. TIRAND André, M. DESHAIES Jean-Louis à M. SAUVAGET Jean-Paul, Mme DAVOIS-MARICHAL Françoise à M. LECOCQ Jean-Claude, M. THUARD Patrick à Mme LOUVEL Sylvie.

Absents : /

Objet : BUDGET GÉNÉRAL DE LA VILLE – COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par Monsieur HUSSEMAINE Jean-Yves, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Ville					
	Investissement		Fonctionnement		Global	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats Reportés		385 548,16		3 493 060,76		3 878 608,92
Opérations de l'Exercice	645 489,22	580 203,51	3 642 446,79	3 571 951,21	4 287 936,01	4 152 154,72
Totaux	645 489,22	965 751,67	3 642 446,79	7 065 011,97	4 287 936,01	8 030 763,64
Résultats de Clôture		320 262,45		3 422 565,18		3 742 827,63
Restes à Réaliser	226 730,82				226 730,82	
A Reporter sur exercice N+1	226 730,82	320 262,45		3 422 565,18	226 730,82	3 742 827,63
Excédent ou Déficit de l'exercice	65 285,71		70 495,58			
Excédent ou Déficit à Reporter		320 262,45		3 422 565,18		

- Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et du fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

- Vote par **26 voix pour** (M. le Maire ne prenant pas part au vote) et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Objet : BUDGET GÉNÉRAL DE LA VILLE – COMPTE DE GESTION 2013

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'adopter le Compte de Gestion 2013 tel que proposé par Madame le Receveur Municipal, le montant des titres à recouvrer et des mandats émis étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

Objet : BUDGET GÉNÉRAL DE LA VILLE – AFFECTATION DE RÉSULTAT

- Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2013,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2013,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2012 (€)	Virement à la SF (€)	Résultat de l'exercice 2013 (€)	Restes à réaliser 2013 (€)	Solde des restes à réaliser (€)	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat (€)
Investissement	385 548,16		- 65 285,71	Dépenses 226 730,82	- 226 730,82	93 531,63
				Recettes 0,00		
Fonctionnement	3 493 060,76	0,00	- 70 495,58			3 422 565,18

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2013	3 422 565,18 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		3 422 565,18 €
Total affecté au c/ 1068 :		0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2013	0,00 €
Déficit à reporter (ligne 002)		0,00 €

Objet : SUBVENTIONS 2014

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- D'attribuer les subventions municipales 2014 conformément à la liste ci-jointe.

29/04/2014		2013	2014
	Subventions Normales	110 430,00 €	162 970,00 €
SPORT	Football Club Sées	7 800,00	8 000,00
	Boules Lyonnaises sagiennes	400,00	400,00
	Tennis	1 500,00	1 500,00
	Basket	1 900,00	1 900,00
	L'Espérance Handball	3 500,00	3 500,00
	Judo	2 000,00	2 000,00
	Amicale Laïque	5 800,00	6 000,00
	Sées Rugby Avenir	2 900,00	2 900,00
	Vélo Club Sagien	500,00	500,00
	ISL Marie-Imm.	250,00	250,00
	USEP L Forton	250,00	250,00
	C'ROLLER	700,00	900,00
	Pétanque	300,00	300,00
	Ecole de Karaté Sagien	1 500,00	1 500,00
	Sous-Total	29 300,00	29 900,00
CULTURE	Alliance Musicale	800,00	800,00
	Josquin des Prés	3 000,00	3 000,00
	Asso Jean de Bernières	1 000,00	1 000,00
	Sées du Ciné	16 000,00	16 000,00
	Peindre à Sées	200,00	400,00
	Septembre Musical	5 000,00	5 000,00
	Ciné Environnement	250,00	250,00
	Cadence	150,00	150,00
	Sous-Total	26 400,00	26 600,00
JEUNESSE	Sées Jeunesse Animation	50 000,00	102 000,00
	Sous-Total	50 000,00	102 000,00
JUMELAGES	Southwell	700,00	700,00
	Tonisvort	700,00	700,00
	Stare Mesto	700,00	700,00
	Sous-Total	2 100,00	2 100,00
DIVERS	La Gaule M/S	200,00	200,00
	St Hubert	200,00	200,00
	Halles-Montjaloux	360,00	
	Anim' O Service	100,00	100,00
	Club de l'Amitié	1 000,00	1 000,00
	Secouristes	500,00	500,00
	Vie Libre	270,00	270,00
	APE Les Petits Forton		100,00
	Sous-Total	2 630,00	2 370,00

	Subventions Exceptionnelles	1 700,00	950,00
SPORT	L'Espérance Handball		500,00
	Sous-Total	0,00	500,00
CULTURE	Josquin des Près	500,00	
	Cadence		150,00
	Sous-Total	500,00	150,00
JUMELAGES	Tonisvorst	1 200,00	
	Stare Mesto		
	Southwell		300,00
	Sous-Total	1 200,00	300,00
	TOTAL GÉNÉRAL	112 130,00	163 920,00
TOURISME	Office de Tourisme	5 500,00	7 500,00
	Camping	14 000,00	12 000,00
	Sous-Total	19 500,00	19 500,00
SOCIAL	CCAS	25 700,00	25 700,00
	Mission locale	7 000,00	7 000,00
	Sous-Total	32 700,00	32 700,00
LOTISSEMENT 1	Subvention	3 856,52	3 856,52
	Sous-Total	3 856,52	3 856,52

Objet : BUDGET GENERAL VILLE : BUDGET PRIMITIF 2014

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, à **21 voix pour et 6 voix contre** :

- De voter le budget primitif 2014 équilibré à :
 - section de fonctionnement à 6 987 599,63 €
 - section d'investissement à 3 345 361,45 €.

Objet : OFFICE DE TOURISME : BUDGET PRIMITIF 2014

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, à **l'unanimité** :

- De voter le budget primitif 2014 équilibré à :
 - section de fonctionnement à 10 054,85 €
 - section d'investissement à 7 774,90 €.

Objet : CAMPING : BUDGET PRIMITIF 2014

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, à **l'unanimité** :

- De voter le budget primitif 2014 équilibré à :
 - section de fonctionnement à 71 929,32 €
 - section d'investissement à 38 590,23 €.

Objet : LOTISSEMENT DU GRAND SEMINAIRE : BUDGET PRIMITIF 2014

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, à **l'unanimité** :

- De voter le budget primitif qui s'équilibre à :
 - 28 387,29 € en fonctionnement.

Objet : LOTISSEMENT DE LA LUZERNE : BUDGET PRIMITIF 2014

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, à **l'unanimité** :

- De voter le budget primitif 2014 équilibré à :
 - section de fonctionnement à 455 610,97 €
 - section d'investissement à 574 337,67 €.

Objet : CONVENTION RELATIVE AU FINANCEMENT POUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE D'ARGENTRE AUX ABORDS DU PALAIS D'ARGENTRE

La présente convention est relative aux travaux de la rue d'Argentré. Cette convention est tripartite entre le Conseil général de l'Orne, la ville de Sées et la Communauté de communes des Sources de l'Orne.

Le programme de l'opération porte sur les travaux d'aménagement de la rue d'Argentré, entre la rue du Vivier et la rue Amesland. Ils concernent des travaux de voirie et réseaux divers, d'éclairage et d'aménagement paysager aux abords du Palais d'Argentré.

L'enveloppe financière prévisionnelle de la totalité des travaux du programme est évaluée à 240 000 € HT.

Le financement de l'opération est réalisé à part égale entre les trois collectivités, soit un tiers pour le Conseil général, un tiers pour la ville de Sées et un tiers pour la Communauté de communes des Sources de l'Orne.

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, à **l'unanimité** :

- D'autoriser M. le Maire à signer cette convention relative au financement pour l'aménagement de la rue d'Argentré aux abords du Palais d'Argentré.
- D'autoriser M. le Maire à entreprendre l'ensemble des démarches nécessaires à la bonne conduite de ce dossier.

**Objet : CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT SUR LE CR 87 « LA VALLEE » AVEC LA CDC DES SOURCES DE L'ORNE**

La présente convention a pour objet, conformément aux dispositions du titre premier de la loi n° 85-704, de confier, à la Communauté de communes des Sources de l'Orne qui l'accepte, le soin de réaliser cette opération au nom et pour le compte du maître d'ouvrage, à savoir la ville de Sées.

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- D'autoriser M. le Maire à signer cette convention de mandat de maîtrise d'ouvrage dans le cadre des travaux du CR 87 « La Vallée ».

Objet : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS : DESIGNATION DES MEMBRES

Vu l'article 1650 du Code Général des Impôts,

A la suite des récentes élections, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs.

Le Conseil municipal doit dresser une liste de trente-deux noms.

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- De désigner les membres suivants pour la commission communale des impôts directs :

MEMBRES TITULAIRES		
Mme Marie-Rose LEVESQUE	La Vallée	Retraitée
M. Jean BETTON	13 rue Maurice Colin	Comptable
Mme Monique FEVRIER	9 rue du Grand Séminaire	Retraitée
M. Thierry SOREL	Les Terres Rouges	Plâtrier
M. Michel HAMON	31 rue Alphonse Daudet	Retraité
M. Hervé LE MOAL	1 rue des Halles	Chef de Travaux
M. Patrick AGUINET	50 rue d'Argentré	Retraité
M. Georges MORICEAU	La Parfaterie	Retraité
M. Jean-Pierre HERROUIN	27 Avenue de Tönisvorst	Retraité
M. Dominique PLESSIS	32 rue du Docteur Hommey	Retraité
M. Roland DOUET	Le Moulin du Val	Retraité
M. Fabrice SOREL	Le Plessis	Agriculteur
M. Jean MALLET	Saint-Laurent	Retraité
M. Nicolas LE SECQ	Le Buhot	Agriculteur
Propriétaire de bois ou forêts		
Mme Jeannine SOREL	Les Fausses Portes	Retraitée
Membre hors commune		
M. Daniel LOUVEL	Monthioux - Aunou-Sur-Orne	Retraité
MEMBRES SUPPLEANTS		
M. Jean-Jacques BADAULT	11 rue d'Argentré	Retraité
M. André HAMEL	Les Choux	Retraité
Mme Jocelyne BENOIT	2 rue Auguste Mottin	Retraitée
Mme Jacqueline MESNEL	Saint-Laurent	Retraitée
Mme Mireille GOUIN	7 rue Allard	Retraitée
Mme Colette BREARD	18 rue Alphonse Daudet	Retraitée
M. Arnaud TOUCHET	Saint-Laurent	Taxis
M. Alain GIRARD	23 rue du Verger de la Providence	Electricien
Mme Brigitte PORTAIS	34 rue d'Argentré	Employée
M. Rémi LOTTON	6 rue des Fruitières	Chauffeur routier
M. Pierre BEAUDOUIN	12 rue Belle Meunière	Retraité
Mme Denise COLLIN	Giberville	Retraitée
M. Rémi PLESSIS	Réage des Ormeaux	Retraité
M. Gérard BIGNON	Le Chesnay	Agriculteur
Propriétaire de bois ou forêts		
M. Joseph POTIER DE COURCY	Le Doucet	Peintre
Membre hors commune		
M. Jacques PORTIER	Le Bourg - Neauphe-Sous-Essai	Agriculteur

**DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL
AU SEIN DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE**

Vu la délibération n° 8 du 30 mars 2014,

Il est proposé de désigner M. Jean-Yves HUSSEMAINE en remplacement de M. Rémy DUVAL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, **à l'unanimité** :

- De procéder au changement de désignation du représentant au sein du Comité National d'Action Sociale :

COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE
Jean-Yves HUSSEMAINE